

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT DE LA VILLE DE SAINT-RAYMOND

- DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL DU 10 JUIN 2024 -

Citoyennes et citoyens, Membres du conseil municipal,

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente les faits saillants des états financiers de la Ville de Saint-Raymond pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Résultats 2023

	Résultats 2023
Revenus	23 036 532 \$
Dépenses (avant amortissement)	20 397 288 \$
Remboursement de capital sur emprunts	1 175 000 \$

L'exercice financier 2023 s'est terminé avec un excédent de 1 446 709 \$, généré principalement par des revenus supérieurs de 900 000 \$ à ceux prévus et combiné à une saine gestion des dépenses.

Du côté des revenus, les principales hausses proviennent des taxes de mutation qui ont surpassé le montant budgété de 290 000 \$ et des revenus de taxes reliés aux nouvelles constructions et aux rénovations qui ont été supérieurs de 320 000 \$ au budget.

Surplus et réserves

L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2023 s'élevait à 4 800 000 \$.

De plus, à pareille date, les autres réserves financières et les divers fonds réservés totalisaient 6 400 000 \$. Les principales réserves sont les suivantes :

Surplus / réserves	Solde au 31-12-2023
Surplus réservés pour les dépenses à venir en 2024	1 110 000 \$
Réserve développement industriel	2 360 000 \$
Réserve carrières et sablières	1 580 000 \$
Fonds de roulement	380 000 \$

Projets d'investissement

Au cours de l'exercice 2023, la Ville a réalisé des investissements en immobilisation de 6 552 000 \$.

Parmi les principaux projets 2023, on retrouve :

- Continuité des études sur la rivière dans le but de réduire les risques d'inondations
- Continuité des aménagements au parc Promutuel (soccer, skatepark et stationnements)
- Construction d'une nouvelle rue et prolongement de l'aqueduc dans le parc industriel
- Travaux de réfection de certaines sections des routes suivantes :
 - o Chemin de la Traverse
 - o Route du Domaine
- Acquisition d'un nouveau balai de rue mécanique
- Acquisition de terrains et de la bâtisse de Gestofor
- Électrification du secteur Pine-Lake
- Réaménagement intérieur du centre Augustine-Plamondon pour la venue d'employés de Revenu Québec

Endettement

Le tableau suivant présente le solde de la dette à long terme non consolidée au 31 décembre 2023.

Dette à long terme par appartenance	2022	2023
À la charge de l'ensemble des contribuables	14 320 000 \$	14 870 000 \$
À la charge d'une partie des contribuables (taxes de secteur)	1 770 000 \$	1 630 000 \$
Portion remboursable par le gouvernement	6 340 000 \$	6 000 000 \$
TOTAL	22 430 000 \$	22 500 000 \$

La dette à long terme reste à un niveau très acceptable par rapport à l'ampleur de la ville et de la capacité de payer des citoyens.

<u>Auditeur externe</u>

L'audit externe des états financiers de la Ville de Saint-Raymond a été effectué par la firme Mallette S.E.N.C.R.L.

L'auditeur externe est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Raymond au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Claude Duplain, maire